

## Messages de nouvel an 2023



M. Adama COULIBALY,  
Ministre de l'Economie et des Finances



M. SAVANE Issiaka,  
Administrateur Provisoire  
de l'UNACOOPEC-CI :

**"L'UNACOOPEC-CI :  
Un incubateur  
au service de tous"**

P. 4



SEM Abdullah Bin Hamad ALSOBAIEE,  
Ambassadeur de l'Arabie Saoudite  
en Côte d'Ivoire



M. ZORO Marc,  
ex-Fotballeur International,  
Président de l'UFPCI



M. Farikou SOUMAHORO, Président de  
la Fédération Nationale des Acteurs du  
Commerce de Côte d'Ivoire (FENACCI)



M. Drissa DIABY, Président des  
Déteneurs de Taxis Compteurs et  
Communaux (ADTC-CI)



Mme Bredji K. Irène Epse  
TOHOU, PCA de la COOPEC  
San-Pedro



Mme GOLLY Patricia,  
Présidente du Comité d'Entreprise  
de l'UNACOOPEC-CI

Vie de l'Entreprise  
L'agence COOPEC  
de Tafiré inaugurée  
le 27 janvier 2023

P. 18

### Développement local inclusif, lutte contre le chômage...

**L'État s'appuie sur  
l'UNACOOPEC-CI dans la  
mise en œuvre du Ps-Gouv**

Pp.  
10-14







REPERTOIRE TELEPHONIQUE DES AGENCES COOPEC				
N°	COOPEC	AGENCES	TELEPHONE	
1	ABOISSO	ABOISSO	2122802104	
2		ADIAKE	2122802105	
3		BASSAM	2122802106	
4		BIANOUAN	2122802107	
5		BONOUA	2122802108	
6		EDJAMBO	2122802109	
7		MAFFERE	2122802110	
1	ADZOPE	ADZOPE	2122802112	
2		AFFERY	2122802111	
3		AKOUBE	2122802113	
4		ALEPE	2122802114	
5		GRAND-AKOUDZIN	2122802116	
6		YAKASSE-ME	2122802115	
1	AGBOVILLE	AGBOVILLE	2122802117	
2		AZAGUIE	2122802118	
3		LOVIGUIE	2122802119	
4		N'DOUCI	2122802120	
5		SIKENS	2122802122	
6		TIASSALE	2122802123	
1	ANYAMA	ABOBO	2122802128	
2		ANYAMA	2122802129	
3		SAMAKE	2122802130	
1	ATTECOUBE	ADJAME	2122802131	
2		ATTECOUBE	2122802132	
3		MIRADOR	2122802133	
4		PLATEAU	2122802134	
5		TREICHVILLE	2122802135	
1	BOUAKE	BEOUMI	2122802045	
2		BOUAKE 1	2122802044	
3		DABAKALA	2122802047	
4		DOUGOUBA	2122802046	
5		KATIOLA	2122802048	
6		MANKONO	2122802049	
7		NIAKARA	2122802050	
8		SAKASSOU	2122802051	
9	TIENINGBOUE	2122802052		
1	COCODY NORD	ANGRE	2122802136	
2		BINGERVILLE	2122802137	
3		DJIBI	2122802138	
4		RIVIERA	2122802139	
1	DABOU	DABOU	2122802124	
2		FRESCO	2122802125	
3	DABOU	GRAND-LAHOUE	2122802126	
4		JACQUEVILLE	2122802127	
1	DALOA	DALOA	2122802066	
2		ISSIA	2122802067	
3		KANI	2122802068	
4		SAIOUA	2122802069	
5		SEGUELA	2122802070	
6		VAVOUA	2122802071	
7		ZOUKOUGBEU	2122802072	
1	DAOUKRO	DAOUKRO	2122802084	
2		M'BAHIAKRO	2122802085	
3		PRIKRO	2122802086	
1	DIMBOKRO	ARRAH	2122802096	
2		BOCANDA	2122802097	
3		BONGOUANOU	2122802093	
4		DIMBOKRO	2122802094	
5		KOTOB	2122802098	
6		M'BATTO	2122802095	
1	DIOULABOUGOU	BIANKOUMA	2122802033	
2		DANANE	2122802034	
3		DIOULABOUGOU	2122802035	
4		ODIENNE	2122802037	
5		TOUBA	2122802036	
6		ZOUAN-HOUNIEN	2122802038	
1	DIVO	DIVO	2122802087	
2		GUITRY	2122802088	
3		HERMANKONO	2122802089	
4		HIRE	2122802090	
5		LAKOTA	2122802091	
6		OUME	2122802092	
1	DUEKOUÉ	BANGOLO	2122802031	
2		BLOLEQUIN	2122802032	
3		DUEKOUÉ	2122802028	
4		GUIGLO	2122802029	
5		TOULEPLEU	2122802030	
1	GAGNOA	BAYOTA	2122802043	
2		DIEGONEFLA	2122802042	
3		GAGNOA	2122802039	
4		GUIBEROUA	2122802040	
5		OURAGAHIO	2122802041	
1	KORHOGO	BOUNDIALI	2122802024	
2		FERKE	2122802025	
3		KONG	2122802022	
4		KORHOGO	2122802027	
5		AGENCE KOUTO	2122802151	
6		OUANGOLO	2122802021	
7		SINEMATIALI	2122802026	
8		TENGRELA	2122802023	
1	MARCORY	KOUMASSI	2122802142	
2		KOUMASSI NORD-EST	2122802140	
3		MARCORY	2122802144	
4		PORT AUTONOME D'ABIDJAN	2122802141	
5		PORT-BOUET	2122802143	
1	NIABLE	ABENGOUROU	2122802073	
2		AGNIBILEKRO	2122802074	
3		BETTIE	2122802075	
4		EBILASSOKRO	2122802076	
5		NIABLE	2122802077	
6		ZARANOU	2122802078	
1	SAN-PEDRO	GRAND-BEREBY	2122802062	
2		SAN-PEDRO	2122802063	
3		SASSANDRA	2122802064	
4		TABOU	2122802065	
1	SINFRA	BONON	2122802079	
2		BOUAFLE	2122802080	
3		KONONFLA	2122802081	
4		SINFRA	2122802082	
5		ZUENOULA	2122802083	
1	SOUBRE	BUYO	2122802056	
2		MEAGUI	2122802054	
3		SOUBRE	2122802053	
4		YACOLIDABOOU	2122802055	
1	TRANSUA	BONDOKOU	2122802057	
2		BOUNA	2122802058	
3		KOUN-FAO	2122802059	
4		TANDA	2122802060	
5		TRANSUA	2122802061	
1	YAMOISSOUKRO	TAABO	2122802101	
2		TIEBISSOU	2122802102	
3		TOUMODI	2122802103	
4		YAMOISSOUKRO	2122802099	
5		YAMOISSOUKRO 2	2122802100	
1	YOPOUGON	ANANERAIE	2122802150	
2		ANDOKOI	2122802146	
3		KENYA	2122802148	
4		NIANGON 2	2122802145	
5		SELMER	2122802149	
6		TOIT ROUGE	2122802147	
	N°	GUICHETS AVANCES	AGENCES RATTACHEES	TELEPHONE
1		BARDOT	SAN-PEDRO	2122802063
2		BONGO	ALEPE	2122802114
3		BOROTOU	TOUBA	2122802036
4		RAPIDES-GRAH	MEAGUI	2122802054
5		GBEBEBAN	ODIENNE	2122802037
6		SAMANGO	ODIENNE	2122802037
7		KATO	SEGUELA	2122802070

# Sommaire

03

## Éditorial

L'UNACOOPEC-CI : Un incubateur au service de tous ..... P. 4

## Voeux de nouvel an

M. Adama COULIBALY , Ministre de l'Economie et des Finances ..... P. 5

SEM Abdullah Bin Hamad ALSOBAIEE, Ambassadeur de l'Arabie Saoudite en CI ..... P. 6

M. ZORO Marc, ex-Fotballeur International, Président de l'UFPCI ..... P. 7

M. Farikou Soumahoro, Président des Commerçants de CI (FENACCI) ..... P. 8

M. Drissa DIABY dit DIABY TV2, Président de l'ADTC-CI ..... P. 9

## Dossier / Ps-Gouv

L'État s'appuie sur l'UNACOOPEC-CI dans la mise en œuvre du Ps-Gouv ..... P.10 - 11

Propos de quelques responsables du partenariat / Ps-Gouv ..... P. 12

Des bénéficiaires témoignent... ..... P.13 - 14

## Bon à savoir

Finance Participative : Un atout pour l'inclusion financière et économique ..... P. 15

## D'une agence à une autre

COOPEC San-Pedro / Agence Grand-Béréby ..... P. 16

## Vie de l'Entreprise

Mme GOLLY Patricia, Présidente du Comité d'Entreprise de l'UNACOOPEC-CI ..... P. 17

Les Présidents des Conseils d'Administration (PCA) des COOPEC ..... P. 18

Message de M. Issiaka SAVANÉ, Administrateur Provisoire de l'UNACOOPEC-CI aux Acteurs du Réseau COOPEC ..... P. 19

**COOPEC MAG** 

Siège social : UNACOOPEC-CI

11 Plateaux les Vallons / Immeuble Fraké BP 47 Abidjan 04

Tel. : (+225) 27 22 40 49 99

Fax. : (+225) 27 22 40 49 90

N° WhasApp : 01 73 50 23 23

Site internet : [www.unacoopec.com/](http://www.unacoopec.com/)

Email: [info@unacoopec.ci](mailto:info@unacoopec.ci)

• Directeur de publication :  
SAVANE Issiaka

• Rédacteur en chef :  
ABOUO N'Gouessan

• Comité de Rédaction :  
Hélène Akabla  
Francine Yao  
Ouattara Abou

• Édition - Infographe / Entreprise Séphira

Tél: 01-73-06-03-93



de **SAVANE ISSIAKA**, Directeur Général de l'UNACOOPEC-CI et Administrateur Provisoire

## L'UNACOOPEC-CI : Un incubateur au service de tous



L'UNACOOPEC-CI entend prendre toute sa place dans le développement économique et social de la Côte d'Ivoire. Dans ce sens, la première microfinance ivoirienne accompagne l'Etat dans son Programme Social de Gouvernement (Ps-Gouv).

En effet, la seconde phase du Ps-Gouv, étalée sur la période 2022-2024, vise à consolider les acquis de la phase précédente et à accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales. Le coût global du Programme Social de Gouvernement (Ps-Gouv 2) 2022-2024 s'établit à 3182,4 milliards de F CFA dont 574,2 milliards F pour l'année 2022, 1297 milliards de F en 2023 et 1 281,7 milliards de F en 2024. Pour atteindre ses cibles dans l'exécution du PS-Gouv, l'Etat de Côte d'Ivoire s'appuie notamment sur les institutions de financement de proximité, dont l'UNACOOPEC-CI avec ses 138 points de service repartis sur l'ensemble du territoire pour plus d'un million de membres ou usagers et plus de 1800 salariés. La plus grande institution de microfinance en Côte d'Ivoire avec son encours de dépôts à plus de cent-vingt-quatre (124) milliards de F CFA et un encours de crédits de plus de quatre-vingt-cinq (85) milliards de F CFA, est une figure de proue de l'industrie de la microfinance. Elle constitue un véritable outil de financement et de création de richesse. Au-delà de sa fonction première, celle d'être une institution d'épargne et de crédit, **l'UNACOOPEC-CI se veut être un incubateur**. C'est-à-dire, une structure d'accompagnement à la création et au développement des entreprises, en fournissant aux porteurs de projets, les ressources dont-ils ont besoin pour mener à bien leurs projets. C'est dans ce but que le centre de formation de l'UNACOOPEC-CI a été ouvert, depuis 2005.

Après avoir raflé le Prix de la meilleure microfinance pour la 3ème année consécutive aux Awards des entreprises 2020, 2021 et 2022, l'UNACOOPEC-CI ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Elle a de grands chantiers pour l'année 2023. Dans les prochains mois, nous ambitionnons de créer des produits innovants pour répondre plus efficacement aux besoins sans cesse croissants de la population en général et de nos sociétaires en particulier.

Par ailleurs, à compter de cette année 2023, le « **Prix d'Excellence COOPEC** » sera institué pour la promotion de la culture de l'Excellence au sein du Réseau COOPEC et de l'inclusion financière et économique en Côte d'Ivoire. Ce prix qui est dédié aux meilleurs salariés, s'étendra aux meilleurs sociétaires et aux meilleurs bénéficiaires des Programmes Sociaux du Gouvernement (Ps-Gouv) logés dans nos livres selon des critères bien définis...

A noter que l'UNACOOPEC-CI qui aura 47 ans le 28 janvier

2023, a mis sur pied depuis 2022 le magazine COOPEC MAG. Un semestriel disponible sur support papier et en ligne qui a pour cœur de cible : le Réseau COOPEC (sociétaires et salariés), l'Administration Publique, les partenaires, les acteurs du secteur informel, le grand public, etc.

COOPEC MAG a pour but d'accompagner la politique de l'UNACOOPEC-CI sur la promotion de l'entrepreneuriat, de l'inclusion financière et économique. Ce magazine spécial se veut être un trait d'union entre le Réseau COOPEC et la population dans toute sa diversité. Ce support permet de présenter des modèles de succès de notre pays, qui ont pu mener à bien leurs projets et gravir des échelons dans la vie professionnelle et sociale afin d'inspirer la population en général et les membres du Réseau COOPEC en particulier.

En 2023, COOPEC MAG va continuer d'être un instrument essentiel de notre politique de développement. En effet, l'UNACOOPEC-CI se tourne résolument vers l'avenir pour conserver sa position de seule microfinance ivoirienne détenant à ce jour une reconnaissance internationale pour la qualité des produits et services mis à la disposition de ses membres à travers la certification ISO 9001 version 2015. Ce positionnement est à mettre à l'actif des sociétaires, des dirigeants de l'UNACOOPEC-CI, des salariés et des

“ Ce positionnement est à mettre à l'actif des sociétaires, des dirigeants de l'UNACOOPEC-CI, des salariés et des partenaires notamment le Gouvernement ivoirien. ”

partenaires notamment le Gouvernement Ivoirien.

C'est pourquoi, à l'orée de la nouvelle année, nous souhaitons une bonne et heureuse année à tous nos sociétaires et à nos salariés. C'est grâce à ses acteurs internes et ses partenaires que le Réseau COOPEC a su se hisser au firmament des microfinances en Côte d'Ivoire. En 2023, ensemble dans le travail, nous continuerons de faire progresser notre maison commune.

A nos autorités et à nos partenaires toujours présents et engagés, nous souhaitons plein succès dans leurs œuvres et entreprises afin qu'ils poursuivent leurs nombreuses actions de développement du pays.

Pour la Côte toute entière, nous souhaitons que la paix règne pour toutes les composantes de la nation, avec une COOPEC davantage prospère et une économie ivoirienne qui explose d'année en année.

**Bonne et heureuse année 2023 à toutes et à tous !**

**« Parce que chacun a droit au bonheur ! »**



## MESSAGE DU MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

M. Adama COULIBALY : « Meilleurs vœux de succès et de prospérité partagée pour tous en 2023 ! »

« Malgré la survenue de la pandémie à Coronavirus qui a entraîné une récession mondiale, l'économie ivoirienne s'est montrée résiliente, avec un taux de croissance de **2%** en **2020** après **6,2%** en **2019**. Elle a de nouveau retrouvé son sentier de croissance, avec **7,4%** en **2021**, porté par le dynamisme de la consommation et des investissements ».

L'année 2022 qui vient de s'achever, a été marquée par les répercussions de la crise en Ukraine sur l'économie mondiale et la Côte d'Ivoire en particulier. La hausse généralisée des prix des principales denrées alimentaires et des produits pétroliers induite par ce conflit a été relativement contenue grâce à des mesures de plafonnement

***Au seuil de la nouvelle année, je formule des vœux de parfaite santé à l'endroit de tous les dirigeants et travailleurs des structures sous notre tutelle, en particulier ceux des institutions de microfinance, dont l'UNACOOPEC-CI (...)***

prises par le Gouvernement, afin de préserver le pouvoir d'achat des ménages et en particulier des populations les plus vulnérables.

A moyen terme, l'économie ivoirienne devrait maintenir sa dynamique de croissance, grâce notamment à la mise en œuvre du **PND (2021-2025)** qui a pour objectif, entre autres, d'accélérer le processus de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation.

Par ailleurs, à travers la seconde phase du Programme Social du Gouvernement (**Ps-Gouv2**), l'Etat travaille à distribuer davantage les fruits de la croissance. Dans ce sens, nous nous assurons que nos appuis à l'ensemble de l'écosystème



financier sont maintenus.

Au seuil de la nouvelle année, je formule des vœux de parfaite santé à l'endroit de tous les dirigeants et travailleurs des structures sous notre tutelle, en particulier ceux des institutions de microfinance, dont l'**UNACOOPEC-CI**, aux populations ivoiriennes ainsi qu'à toutes celles et ceux qui, chaque jour, travaillent sans relâche pour que notre pays progresse.

Meilleurs vœux de succès et de prospérité partagée pour tous en 2023 !

**M. Adama COULIBALY,**  
Ministre de l'Economie et des Finances

## MESSAGE DE L'AMBASSADEUR DE L'ARABIE SAOUDITE

SEM Abdullah Bin Hamad ALSOBAIEE, Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite en République de Côte d'Ivoire : « Bonne et Heureuse année 2023 »

« Avec l'année qui s'achève et une nouvelle qui commence, en cette heureuse occasion, j'adresse à l'Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI), mes sincères félicitations, mes bénédictions et tous mes vœux de santé, de progrès et de prospérité.

J'adresse au peuple ivoirien tous mes meilleurs vœux en cette nouvelle année avec plus de progrès et de succès dans tous les domaines que ce peuple ambitieux mérite.

Nous partageons avec vous l'optimisme, la vision positive et l'ambition d'un meilleur avenir économique et social chaque année.

Bonne et Heureuse année 2023. »



*(...) j'adresse à l'Union Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI), mes sincères félicitations (...)*

SEM Abdullah Bin Hamad ALSOBAIEE,  
Ambassadeur du Royaume d'Arabie Saoudite  
en République de Côte d'Ivoire



## MESSAGE D'UN EX-FOOTBALLEUR INTERNATIONAL

M. ZORO Marc, Président de l'Union des Footballeurs Professionnels de Côte d'Ivoire (UFPCI) :  
« Que les droits des footballeurs ivoiriens soient davantage respectés »



« Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 à tous les footballeurs ivoiriens. Qu'au cours de cette année, leurs droits soient davantage respectés, pour le bonheur du football de notre pays.

Je tiens à rassurer l'ensemble des footballeurs de la Côte d'Ivoire que l'Union des Footballeurs Professionnels de Côte d'Ivoire (UFPCI), leur association, sera toujours à leurs côtés pour leur apporter le bien-être en vue de leur épanouissement professionnel.

***J'exhorte la population, notamment les jeunes et les femmes à la culture de l'épargne pour le succès de leur business et pour un avenir radieux.***

Bonne et heureuse année à tous les acteurs du football, au Réseau COOPEC, acteur majeur de l'inclusion financière et, à tous ceux qui vivent sur le territoire national et participent au développement de notre pays.

J'exhorte la population, notamment les jeunes et les femmes à la culture de l'épargne pour le succès de leur business et pour un avenir radieux.

Que cette année soit celle de la réussite totale dans tous les domaines d'activités pour vous et votre famille.



**M. ZORO Marc,**  
Président de l'Union des Footballeurs  
Professionnels de Côte d'Ivoire (UFPCI)



## MESSAGE DU PRÉSIDENT DES COMMERÇANTS

M. Farikou SOUMAHORO, Président de la FENACCI :

« Très bonne année de santé, prospérité et de paix à tous »

« L'année 2022 a été une année difficile pour les commerçants, avec la flambée des prix, du fait de la guerre en Ukraine. Contrairement à certaines idées préconçues, lorsque la vie est chère, c'est le commerçant qui souffre parce qu'il éprouve des difficultés à écouler ses produits. Pour la nouvelle année, nos acteurs de commerce attendent une baisse des prix afin que prospèrent leurs activités. Pour 2023, nous souhaitons que l'environnement économique international soit favorable à la pratique de notre activité. Que cette année soit une année de prospérité économique pour tous les opérateurs économiques qui apportent leur pierre au progrès économique de notre pays.

Par ailleurs, j'exhorte tous les commerçants à

***(...) j'exhorte tous les commerçants à rembourser les prêts reçus de la COOPEC afin de permettre à d'autres d'en bénéficier pour financer leurs projets.***

rembourser les prêts reçus de la COOPEC afin de permettre à d'autres d'en bénéficier pour financer leurs projets.

A l'ensemble des Ivoiriens, nous souhaitons une année 2023 de paix et de prospérité pour que notre pays poursuive sa marche vers le développement.

Très bonne année de santé, prospérité et de paix à tous ».

**M. Farikou Soumahoro, Président de la Fédération Nationale des Acteurs du Commerce de Côte d'Ivoire (FENACCI)**





## MESSAGE DU PRÉSIDENT DES DÉTENTEURS DE TAXIS

M. Drissa DIABY dit DIABY TV2, Président des Détenteurs de Taxis Compteurs et Communaux de Côte d'Ivoire (ADTC-CI) : « Une année de renaissance des transporteurs »



« Le secteur des taxis compteurs notamment ne se porte pas bien actuellement. Nous subissons une farouche concurrence d'autres modes de transport qui ne sont pas soumis aux mêmes taxes que nous. Pour la nouvelle année, je souhaite une renaissance du secteur des taxis compteurs qui constituent une spécificité du transport urbain ivoirien. Le gouvernement a promis un renouvellement du parc automobile, je crois que le secteur du taxi compteur en a besoin. Nous avons donc espoir que notre domaine d'activité va aller de l'avant. Toutefois, aux transporteurs qui ont contracté des prêts pour devenir propriétaires,

nous leur demandons de respecter les échéances. Bonne et heureuse année 2023 à nos autorités qui ont initié d'ambitieux projets de modernisation de notre domaine d'activité et se sont engagées dans un ambitieux programme de renouvellement de notre parc automobile. Santé et prospérité à nos dirigeants.

A l'endroit des opérateurs de taxis, nous leur souhaitons une année de prospérité et de bonheur. A l'ensemble des Ivoiriens, que la nouvelle année

***Nous avons donc espoir que notre domaine d'activité va aller de l'avant. Toutefois, aux transporteurs qui ont contracté des prêts pour devenir propriétaires, nous leur demandons de respecter les échéances.***

soit celle de la paix et du progrès pour chacun. Bonne et heureuse année à toutes et à tous ».

M. Drissa DIABY dit DIABY TV2, Président des Détenteurs de Taxis Compteurs et Communaux de Côte d'Ivoire (ADTC-CI)

## Développement local inclusif, lutte contre le chômage...

### L'ÉTAT S'APPUIE SUR L'UNACOOPEC-CI DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PS-GOUV

L'UNACOOPEC-CI est l'un des partenaires financiers de l'État ivoirien, dans sa quête d'un développement local inclusif et solidaire ainsi que dans la lutte contre le chômage.



M. SAVANÉ Issiaka, Directeur Général de l'UNACOOPEC-CI.

Les performances économiques et sociales enregistrées par l'Etat ivoirien, au cours des dix dernières années ont permis d'améliorer substantiellement les conditions de vie des populations, faisant passer le taux de pauvreté de 55% en 2011 à 39,4% en 2020, selon la Banque mondiale.

En effet, dans le but de lutter contre la précarité sociale en général, d'améliorer les conditions de vie des populations, notamment les couches les plus défavorisées, d'accélérer le rythme de réduction des inégalités et de satisfaction des besoins sociaux des populations en particulier, le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA a décidé, dès son accession au pouvoir, de faire du social une de ses priorités.

Ainsi, pour la continuité du renforcement de la dimension sociale de la politique du Président de la République et dans sa volonté d'être plus proche des populations, de prendre en compte au mieux leurs difficultés et aspirations, le gouvernement ivoirien a mis en place depuis 2017 un Programme Social dont la deuxième phase (Ps-Gouv 2) a démarré début 2022.

L'axe 4 du Ps-Gouv traite des questions liées au renforcement de l'accès des jeunes ainsi que des femmes, piliers de nos familles et de nos communautés, à des revenus et à un emploi décent et stable, avec notamment le développement d'activités génératrices de revenus (AGR), les travaux à haute intensité de main-d'œuvre (THIMO), des programmes de mises en stages, le développement de compétences et l'autonomisation des femmes dans le cadre du projet SWEED (autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel).

Pour atteindre ses cibles dans l'exécution de ses différents programmes, l'Etat ivoirien s'appuie sur plusieurs structures financières dont l'Union Nationale des Coopératives d'Épargne

et de Crédit de Côte d'Ivoire (UNACOOPEC-CI), la plus grande institution de microfinance en Côte d'Ivoire qui totalise plus de 46 années d'expériences dans le domaine de la gestion des financements de proximité. L'UNACOOPEC-CI dispose de plus d'un million de membres, de plus de 1800 salariés et d'un vaste réseau de 138 points de service fonctionnels aussi bien en milieu urbain, péri-urbain que rural répartis sur toute l'étendue du territoire national.

Aussi, faut-il noter que le Ps-Gouv est en adéquation avec la politique sociale de l'UNACOOPEC-CI qui vise à promouvoir l'inclusion financière et économique.

L'UNACOOPEC-CI est une entreprise créatrice de valeur. Le Réseau COOPEC a pour principales activités : l'épargne, le crédit, le transfert d'argent, le paiement électronique, la micro-assurance, l'agribusiness, les virements de salaire et de pension, l'éducation financière et l'accompagnement à la création d'entreprise. **L'UNACOOPEC-CI demeure à ce jour la seule microfinance ivoirienne détenant une reconnaissance internationale pour la qualité des produits et services mis à la disposition de ses sociétaires à travers la certification ISO 9001 version 2015.**

C'est au vu de tous ces atouts, que dans la mise en œuvre du Ps-Gouv, plusieurs lignes de financement ont été ouvertes à l'UNACOOPEC-CI par le Gouvernement pour octroyer des crédits aux femmes, jeunes, transporteurs, commerçants, chaîne de valeur agricole, PME impactées par la COVID-19, ... Le remboursement des lignes de crédit mises à la disposition des bénéficiaires du Ps-Gouv permettra à l'Etat d'augmenter le montant du financement et le nombre de bénéficiaires. Il constitue de ce fait, un gage de succès, de pérennité des différents programmes et de confiance : primo entre l'UNACOOPEC-CI et les bénéficiaires, secundo entre l'Etat et les bénéficiaires et tertio entre l'Etat et l'UNACOOPEC-CI.

Le partenariat qui lie le gouvernement à l'UNACOOPEC-CI dans le cadre de la mise en œuvre du Ps-Gouv comporte plusieurs fonds spécifiques. Il s'agit, entre autres, du Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), une initiative de la Première Dame, Madame Dominique OUATTARA pour notamment le financement des activités génératrices de revenus (AGR) et l'autonomisation des femmes. Le FAFCI a débuté en décembre 2012. Il enregistre aujourd'hui plus de 300 000 emplois directs et 1 500 000 emplois indirects créés.

Nous notons également le programme AGIR POUR LES JEUNES du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique à travers l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) pour le financement des projets des jeunes dont l'âge ne dépasse pas 40 ans en vue de lutter contre le chômage. Ledit programme ambitionne de créer environ 120 000 emplois directs et 300 000 emplois indirects.

Il y a, en outre, le Crédit Soutrali pour essentiellement financer les activités des commerçants et le Fonds des artisans pour la promotion de l'entrepreneuriat et la modernisation de l'activité artisanale, une idée du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, à travers le Ministère du Commerce, de l'industrie et de la promotion des PME. D'octobre 2020 à ce jour, ce sont 1817 artisans qui ont reçu des crédits directs à hauteur de 1,7 milliard F Cfa. Il est prévu 300 millions F Cfa



supplémentaires pour le financement des projets clés en main. En sus, il y a le Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR), piloté par le Ministère du Transport. Ce projet a permis de renouveler le parc automobile par la mise en circulation de 832 véhicules de transport de personnes et de marchandises neufs.

Par ailleurs, il existe des fonds du Ministère de l'Agriculture dédiés au financement des activités des agriculteurs.

Enfin, le Programme National de la Microfinance Participative et de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PNMP-CI), qui est un accord de prêt signé entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Banque Islamique de Développement (BID) d'un coût global de 11 milliards de F Cfa. Il s'agit d'un fonds adapté aux besoins des acteurs du monde rural, pour le financement des chaînes des valeurs agricoles, incluant les activités de collecte (transport), de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Il vise à terme, la capacitation de 60.000 bénéficiaires à travers une dynamique de mise en partenariat, à l'effet d'accroître la base économique nationale par l'insertion des femmes, des jeunes sans emplois ou sous employés dans le circuit productif.

Aussi, dans l'optique de sauvegarder les emplois menacés par la fermeture de certaines entreprises ou la restriction des activités aux heures chaudes de la pandémie à COVID-19, le Président de la République, à travers le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises sous l'égide du Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire a-t-il mis en place le projet FSPME COVID-19 pour le financement et l'appui aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) impactées par ladite pandémie.

Tous les fonds susmentionnés visent à permettre :

- le développement socio-économique du pays, à travers l'intégration économique des populations à faibles revenus ;
- la création d'emplois directs et indirects ;
- le renforcement des capacités des bénéficiaires des différents programmes ;
- la promotion de l'inclusion financière et de la capacitation/pouvoirisation économique ;

- la promotion de l'entrepreneuriat ;
- l'autonomisation de la population ;
- l'amélioration des conditions de vie de la population ;
- la lutte contre le chômage ;
- l'atténuation de la paupérisation grandissante dans nos pays subsahariens. Etc.

Tous ces fonds contribuent de fait à l'atteinte des objectifs du Ps-Gouv 2 dont le montant s'élève à environ 3.200 milliards de F Cfa ; et qui selon le Président de la République, vise à « accélérer le rythme de réduction de la pauvreté et des inégalités sociales, à apporter des solutions durables à la problématique de la fragilité dans les zones frontalières au Nord et à améliorer les conditions de vie des populations, notamment les plus défavorisées ». D'ailleurs, en matière de renforcement de la solidarité envers les populations vulnérables, il faut noter qu'au cours du premier semestre 2022, le projet "Filets sociaux productifs" a permis le paiement d'un montant de 6,3 milliards de F Cfa à plusieurs centaines de familles considérées pauvres dont 1.095 milliard de F Cfa dans les zones de fragilité du Nord. Concernant l'accompagnement des ménages bénéficiaires, 1.527 Associations Villageoises d'Epargne et de Crédit (AVEC) fonctionnelles ont été mises en place, dont 254 AVEC dans les zones de fragilité du Nord. Au-delà des dépenses pro-pauvres, d'importantes mesures ont été prises en faveur des étudiants, des fonctionnaires et des retraités.

L'UNACOOPEC-CI réitère ses remerciements à l'ensemble de ses partenaires, notamment aux Autorités ivoiriennes, à leur tête le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, son Epouse Madame Dominique OUATTARA, Première Dame de Côte d'Ivoire et le Gouvernement pour la marque de confiance qu'ils continuent de placer en elle, pour une amélioration constante des conditions de vie de la population ivoirienne. Elle invite les bénéficiaires à opérer un remboursement optimal des prêts contractés pour la réalisation de projets encore plus nombreux. Parce que chacun a droit au bonheur !



Remise de médailles d'honneur du travail à 43 agents de l'UNACOOPEC-CI. Meilleure microfinance sur trois années consécutives 2020, 2021 et 2022.

## PROPOS DE...



**M. Komissa Azah YAO** (Directeur des Projets à l'UNACOOPEC-CI) :

**« J'exhorte tous les bénéficiaires à épargner régulièrement, à emprunter sagement et à rembourser promptement les crédits contractés pour la réussite de leurs activités »**

« Le Ps-Gouv est un puissant instrument de lutte contre la précarité sociale, par la création d'emplois et de richesses. C'est une opportunité offerte par le Gouvernement à tous ceux qui veulent se prendre en charge en créant des activités génératrices de revenus (AGR). J'invite donc tous ceux qui souhaitent créer ou booster leurs entreprises à s'y inscrire et à y croire. J'exhorte également toutes les personnes qui en ont déjà bénéficié à bien rembourser les crédits qui leur ont été accordés pour la pérennité des différents programmes. Pour le développement socio-économique du pays, chaque bénéficiaire doit, à son niveau, œuvrer pour le succès de cette chaîne de solidarité en faisant bon usage des fonds reçus et en payant normalement son crédit. La COOPEC se tient à la disposition de tous les bénéficiaires. Pour la réussite de vos activités respectives : épargnez régulièrement, empruntez sagement, remboursez promptement. Parce que chacun a droit au bonheur ! »

**M. Issa KÉITA** (Directeur du Partenariat, de l'accès aux financements et aux marchés au Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME) :

**« Un préfinancement de 2 milliards F Cfa a été mis à la disposition des artisans par l'UNACOOPEC-CI »**

« Le secteur de l'artisanat représente 40% de la population active et participe à hauteur de 15% du Produit Intérieur Brut (PIB). C'est un secteur porteur, créateur de richesses et d'emplois qui comporte 245 corps de métiers et cinq millions d'acteurs. Monsieur l'Administrateur Provisoire de l'UNACOOPEC-CI a accordé une oreille attentive aux sollicitations de notre Ministère, en acceptant de doter cette convention d'une enveloppe initiale de 2 milliards F CFA pour une durée de quatre ans. Les 2 milliards F CFA devraient être octroyés sous forme de prêts directs aux artisans et de crédits clés en main. Un cabinet de formation a été choisi par le partenaire financier pour renforcer les capacités de 7760 artisans, bénéficiaires potentiels de crédits, sur tout le territoire national, principalement dans les grandes villes. C'est dans la crème de ces artisans formés que la COOPEC devrait financer leurs activités. Pour le succès de ce projet, j'exhorte les bénéficiaires à rembourser les prêts afin de permettre aux autres artisans d'avoir aussi accès aux prêts pour financer leurs activités.

Au vu de la bonne marche de la convention entre l'UNACOOPEC-CI et l'Etat de Côte d'Ivoire, nous voulons la reconduction de ce partenariat ».



**Mme Mariam Djim SYLLA** (Directrice Vente et Marketing à Universal Technology (UNITEC)) :

**« Nous encourageons les commerçants à avoir leurs cartes pour bénéficier des prêts »**

« Un financement de 4 milliards F Cfa a été mis à la disposition des commerçants par l'UNACOOPEC-CI à travers le CREDIT SOUTRALI comprenant des kits allant de 60 000 FCFA à 2 000 000 FCFA. Depuis le démarrage des opérations de terrain en avril 2019, nous avons pu constater que le financement ressort comme l'un des besoins majeurs des commerçants. Nous encourageons les commerçants à avoir leurs Cartes de Commerçant pour bénéficier de ce prêt afin d'agrandir leurs activités. Nous exhortons ceux qui en ont bénéficié à en faire un bon usage et à bien rembourser pour que d'autres puissent en bénéficier. »



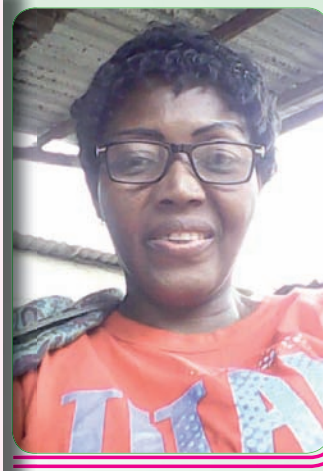


## DES BÉNÉFICIAIRES TÉMOIGNENT...

**Mme YAO Amenan Florence** (*Commerçante à Yopougon, Présidente d'association de femmes, toutes bénéficiaires FAFCI*) :

**« Nous avons remboursé les six prêts que nous avons contractés... »**

« Nous sommes une association d'une trentaine de femmes. Nous sommes à notre sixième prêt. Nous avons toutes opéré un remboursement de 100%. Les prêts FAFCI nous ont permis d'agrandir nos activités et de subvenir aux besoins de nos familles. Quand je prenais mon premier prêt FAFCI, j'avais un petit bistro. Au fil du temps, j'ai fait un maquis et maintenant, je suis dans la vente de gros, grâce aux prêts normaux de la COOPEC. C'est le lieu pour nous de remercier la Première Dame de Côte d'Ivoire, Maman Dominique OUATTARA, son cabinet et la COOPEC pour tout ce qu'ils font pour nous les femmes ; car de nos jours, ce n'est pas évident de bénéficier de l'appui financier d'un parent pour mener une activité commerciale. Nous invitons toutes les femmes à bien rembourser les prêts FAFCI afin d'encourager la Première Dame et la COOPEC à toujours nous soutenir financièrement. »



**M. SORO Kolotcholoma Dieudonné** (*Transporteur à Korhogo, Président des conducteurs du Grand-Nord, Gérant de l'entreprise ETPA, bénéficiaire du projet FDTR*) :

**« Nous encourageons les transporteurs à bien rembourser les prêts »**

« Notre structure dénommée ETPA (Entreprise de Transport de Petit Paris et Assimilé) est constituée d'une équipe de dix personnes. Le projet de renouvellement du parc automobile, nous a permis de bénéficier sous forme de prêt, un camion de 25 tonnes avec un kit d'accompagnement comprenant tous les documents exigés. Grâce aux conseils avisés de la COOPEC, nous avons fini de rembourser le crédit de mise en consommation et nous sommes à jour du paiement du crédit d'équipement. Nous remercions le Président de la République, Alassane Ouattara, les membres du gouvernement et l'UNACOOPEC-CI pour ce projet et pour leur soutien. Ils nous ont fait confiance sans nous connaître. Nous encourageons tous les transporteurs à bien rembourser les prêts contractés pour la survie de ce projet et pour notre bien. »

**M. SEH Guédé** (*Président de coopérative Noya Dongui de Gbatonguin, bénéficiaire du projet PROPACOM-OUEST (Ministère de l'Agriculture)*) :

**« Notre coopérative a bénéficié de prêts »**

« Notre coopérative comprend plus de quarante membres. Nous sommes à 12 km de Man, sur l'axe Man-Biankouma. Nous avons bénéficié de divers types de prêts dans le cadre du projet dédié à l'accompagnement des services financiers et non financiers adressés aux OPA (Organisations Professionnelles Agricoles) et à leurs membres : des prêts d'équipements, des prêts aux membres pour la diversification des AGR agricoles et non agricoles. Certains membres sont à leur deuxième et troisième prêt. Nous invitons tous les bénéficiaires à bien rembourser leurs crédits. »





**Mme Monique SAGOE** (*Vendeuse d'articles divers à Daloa, bénéficiaire du Crédit Soutrali*) :

**« Je rembourse correctement mon crédit grâce à la collecte de l'épargne COOPEC (tontine de la COOPEC) »**

« J'ai bénéficié d'un prêt soutrali pour renforcer mon commerce. Grâce à la collecte de l'épargne (tontine de la COOPEC), j'arrive à payer correctement mon crédit. J'épargne tous les jours. J'encourage tous ceux qui ont pris des prêts à la COOPEC, à souscrire à la collecte de l'épargne afin de rembourser leurs crédits sans stress. Nous pouvons sécuriser notre argent à la COOPEC en épargnant au moins 1000 FCFA par jour. Je remercie l'État et la COOPEC pour leur soutien. »

**M. KAMARA Soumaila** (*Électricien auto-moto à Bouna, bénéficiaire du projet AGIR pour les jeunes*) :

**« J'ai remboursé le prêt qui m'a permis d'installer un conteneur de pièces détachées »**

« J'ai bénéficié d'un prêt d'un million F CFA que j'ai bien et vite remboursé grâce à la collecte de l'épargne (tontine de la COOPEC). Le prêt m'a permis d'installer un conteneur pour vendre des pièces détachées. J'ai par la suite, bénéficié d'un prêt Tabaski de la COOPEC ; que j'ai fini de rembourser, toujours grâce à la collecte de l'épargne. Je continue d'épargner. J'emploie 5 personnes. J'invite tous les jeunes à faire confiance à l'État et à la COOPEC pour le financement de leurs projets. Que ceux qui ont pris les prêts, les remboursent afin de permettre à d'autres jeunes d'en bénéficier. »



**M. KONAN N'Guessan Severin** (*Technicien du froid à Abengourou, bénéficiaire du fonds des artisans*) :

**« J'encourage tous les bénéficiaires à honorer leurs engagements »**

« Le prêt m'a permis d'achever la construction de mon atelier et de le mettre en exploitation. J'ai pu solder le prêt sans problème. Pour maintenir la confiance et pour la survie du projet, j'encourage tous les bénéficiaires des fonds des artisans à honorer leurs engagements vis-à-vis de la COOPEC afin de permettre à nos camarades qui sont en attente de financement d'en bénéficier parce que c'est une chaîne. »





**Programme National de la Microfinance Participative et de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PNMP-CI)**

**LA FINANCE PARTICIPATIVE : UN ATOUT POUR L'INCLUSION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE**



**Une séance de Formation sur la Finance Participative.**

Conformément à sa fonction première d'être une institution d'épargne et de crédit, l'UNACOOPEC-CI contribue efficacement à l'inclusion financière et économique, par sa proximité avec les populations et sa flexibilité. Elle demeure à ce jour une structure d'accompagnement à la création et au développement des entreprises, en fournissant aux porteurs de projets, les ressources dont-ils ont besoin pour mener à bien leurs activités, par le biais de son centre de formation ouvert depuis 2005. Ce centre est géré par la Direction des Ressources Humaines à travers le Département Gestion des Effectifs Suivi et Evaluation des compétences et le service formation. Il vise à assurer le renforcement des capacités et le suivi et évaluation des acteurs du Réseau COOPEC en vue d'optimiser la productivité de l'institution.

S'inscrivant dans la démarche qualité des ressources humaines, la Direction des Ressources Humaines en partenariat avec la Direction des Projets à travers son **Département Coordination du Programme National de la Microfinance Participative et de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PNMP-CI)**, a organisé du 11 au 12 janvier 2023 à Abidjan une formation sur la finance participative.

Pour rappel, le PNMP-CI résulte d'un accord de prêt entre l'Etat de Côte d'Ivoire et la Banque Islamique de Développement (BID) signé le 26 juin 2014.

Le PNMP-CI a pour cible les chaînes des valeurs agricoles. Il vise à terme la capacitation économique de 60.000 bénéficiaires.

L'UNACOOPEC-CI est l'Unité de Gestion du Programme (UGP). Les COOPEC et les autres SFD sélectionnés sont partenaires.

Le Programme National de la Microfinance Participative et de Renforcement des Capacités en Côte d'Ivoire (PNMP-CI), a prévu dans ses axes stratégiques, **quatre (4) composantes** :

**1. Renforcement des capacités de tous les acteurs** pour la réalisation d'opérations de microfinance participative -Renfor-

cement des capacités des bénéficiaires à travers les centres d'incubation et les formations.

**2. Études techniques sur le marché et les chaînes des valeurs du secteur-** Identification des chaînes des valeurs à fort potentiel économique axé sur le marché, permettant une distribution commerciale efficiente.

**3. Ligne de micro financement** : des conditions d'accès souples- Mise en place de ressources pour financer les AGRs, les microentreprises et les projets des chaînes des valeurs (Micro financement individuel, Micro financement de Groupes Solidaires, Financements des projets de chaînes des valeurs de groupes).

**4. Gestion de projet** : Consultant Programme, d'Expert passation de marchés, Auditeur Financier, équipements informatiques, voyages d'échange d'expérience.

A terme, il s'agira de créer des centres d'incubation dans tout le Réseau COOPEC.

La présente formation est intervenue après la phase de sensibilisation et du recueil des besoins des acteurs des chaînes des valeurs agricoles dans les COOPEC d'ABOISSO, d'AGBOVILLE, de BOUAKE, de DIOULABOUGOU (MAN), de KORHOGO, de NIABLE et de SINFRA.

Il est prévu des formations de terrain en faveur des autres acteurs clés du processus, notamment les Elus et les salariés des COOPEC pilotes à savoir BOUAKE et KORHOGO.

Rappelons que l'UNACOOPEC-CI totalise environ 47 années d'expérience dans le domaine de la microfinance en Côte d'Ivoire. Ses 138 points de service apportent des services financiers et non financiers à plus d'un million de membres grâce à une équipe de 1800 professionnels hautement compétents et qualifiés. Elle a pour principales activités l'épargne, le crédit, la micro-assurance, la monétique, l'agribusiness, la domiciliation de salaires et de pensions, l'éducation financière et l'accompagnement à la création d'entreprises •

**COOPEC SAN-PEDRO / AGENCE GRAND-BÉRÉBY****COOPEC SAN-PEDRO****AGENCE GRAND-BÉRÉBY**

**Mme Irène Kouehi Bredji épouse TOHOU, PCA de la COOPEC San-Pedro :**  
**« Nous serons encore au service de notre clientèle »**

La COOPEC San-Pedro compte quatre (4) agences (San-Pedro, Grand-Béréby, Sassandra et Tabou) et un guichet avancé (Bardot). Pour 2023, nous promettons de nous mettre davantage au service de notre clientèle et régler le maximum

de leurs problèmes si possible.

A tous nos sociétaires et à l'ensemble de la population, nous leur souhaitons des vœux de santé, bonheur, longévité et réussite dans leurs activités.



**M. BRAHIMA Samaké, Directeur de la COOPEC San-Pedro :**  
**« La COOPEC San-Pedro est un acteur de développement »**

La COOPEC San-Pedro se porte bien. Elle couvre d'ailleurs deux régions : la région de San Pedro avec trois agences (Grand-Béréby, San-Pedro et Tabou) et un guichet avancé (Bordot) ; Une agence dans la région du Gboklè celle de Sassandra. La COOPEC San-Pedro est un acteur de développement incontournable dans les deux régions et elle revendique être un partenaire pour la vie car elle intervient à toutes les étapes de la vie. La COOPEC San-Pedro à l'instar de sa faitière (UNACOOPEC-CI) est une structure résiliente qui a su s'adapter à toutes les menaces de son écosystème économique. Situé dans une zone à fort potentiel agricole, elle fait régu-

lièrement face aux crises des filières hévéicole et de café-cacao. Nous promettons à nos sociétaires pour 2023 plus d'écoute, plus de produits innovants, plus de financements pour leurs projets, un peu plus de proximité pour les aider à améliorer leurs résultats personnels et communs. Pour ceux qui ont besoin d'étoffer leur patrimoine ou d'en créer, pour ceux parmi eux également qui voudraient le financement de besoins familiaux, la COOPEC San-Pedro est un partenaire incontournable.

Pour 2023, nous formulons à leur endroit des vœux de réussite, prospérité, santé et bonheur parce que chacun a droit au bonheur ».



**Mme YAO Aya Rachele épouse KOUASSI, Cheffe d'agence intérimaire de Grand-Béréby :**  
**« Notre difficulté réside dans le remboursement des prêts octroyés »**

L'agence Grand-Béréby se comporte très bien dans notre localité. Elle est aux côtés des populations pour la résolution de leurs besoins en financements. Elle est toujours désireuse d'en faire un peu plus. Nous sommes dans une zone à fort potentiel agricole avec comme produit de spéculation l'hévéa. Cependant depuis de nombreuses années, la filière est sujette à de nombreuses crises. Ce qui implique un retard dans le remboursement des prêts octroyés aux acteurs de la filière. Notre difficulté majeure se situe à ce niveau.

Pour l'année 2023, nous promettons à nos sociétaires, une prise en charge globale par la proximité, la disponibilité et la satisfaction des besoins.

A l'ensemble des sociétaires et de la population, nous leur souhaitons une belle et heureuse année pleine d'énergie positive.

Que chacun en ce qui le concerne puisse avoir une année prospère dans la santé et la longévité, et qu'il puisse être un maillon important dans notre société mutualiste ».



Mme GOLLY Patricia,  
Présidente du Comité d'Entreprise

« C'est peut-être la tradition. Mais du fond du cœur, je vous souhaite la bonne année. Que ces prochains 365 jours soient fructueux, doux et légers. »

En ma qualité de Présidente du Comité d'Entreprise, l'organe de dialogue par excellence de notre institution, je voudrais revenir sur quelques paroles du discours de l'Administrateur Provisoire lors de la cérémonie de remise de médaille d'honneur du travail le 14 décembre 2022. Il a dit et je cite « vous ne pouvez pas développer vos activités si vous ne vous développez pas personnellement. » Nous ne pouvons pas redresser l'UNACOOPEC-CI si nous ne nous redressons pas nous-mêmes. Nous redresser, c'est d'abord prendre

***Nous ne pouvons pas redresser l'UNACOOPEC-CI si nous ne nous redressons pas nous-mêmes. Nous redresser, c'est d'abord prendre conscience de ces paroles de l'Administrateur Provisoire.***

conscience de ces paroles de l'Administrateur Provisoire. C'est ensuite croire que nous en avons la capacité. C'est aussi manifester cette forte volonté personnelle, cet engagement profond d'aller au bout des choses. Un seul mot résume toutes ces étapes : **LA DISCIPLINE.**

La discipline fait des miracles, c'est l'arme des Gagnants. Impossible d'être médaillé aux jeux olympiques sans discipline, impossible de gagner la coupe du monde sans discipline, impossible de réussir son entreprise sans discipline. Non seulement la discipline attire les opportunités, mais elle permet à celui qui la pratique de se sentir bien dans sa peau. Imaginons les exploits que peuvent accomplir 1800 salariés disciplinés.



Réalisons ces exploits pour garantir notre bien-être tant individuel que collectif.

Gardons notre entière confiance au Dieu Tout-Puissant et surtout faisons de notre mieux en toute circonstance, avec persévérance.



**Mme GOLLY Patricia,  
la Présidente du Comité d'Entreprise  
de l'UNACOOPEC-CI**





#### **INAUGURATION DE L'AGENCE TAFIRE LE 27 JANVIER 2023 PAR LE VICE-PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, MONSIEUR TIEMOKO MEYLIET KONE**

Le Ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Adama COULIBALY : "L'UNACOOPEC-CI, faitière de la COOPEC de Tafiré, représente environ le 1/4 des actifs du secteur de la microfinance avec un important maillage territorial composé de 138 points de service répartis sur l'ensemble du territoire national.

Cette institution a montré une grande capacité de pénétration dans les populations cibles et un solide potentiel en tant qu'instrument d'intermédiation sociale. C'est donc assurément une institution à fort impact dans le domaine de l'inclusion financière et un bel instrument d'accélération du développement qui profite à tous, en particulier à nos populations en zone rurale. "



**Les Présidents des Conseils d'Administration (PCA) des COOPEC ont pris part le samedi 23 juillet 2022 à la 28<sup>ème</sup> Assemblée Générale Ordinaire de l'UNACOOPEC-CI à l'Hotel Président de Yamoussoukro.**



**L'UNACOOPEC-CI a organisé le vendredi 23 septembre 2022, un symposium autour du thème : « Innovations biotechnologiques dans la prise en charge thérapeutique et le suivi d'affections chroniques non transmissibles : l'exemple de Clinatéc et du Chu de Grenoble » en vue d'apporter des réponses durables et innovantes aux questions de la santé. L'UNACOOPEC-CI dispose d'un centre médical.**





## Système de Management de la Qualité

**JANVIER 2023**

### Message aux Acteurs du Réseau COOPEC

**M. ISSIAKA SAVANÉ**  
ADMINISTRATEUR PROVISoire

### L'heure du changement

La valeur d'une entreprise se mesure par la qualité des personnes qui y travaillent. Nous avons tous du potentiel à faire valoir. **Unissons-nous** pour relever les défis qui se présentent à nous ; Car c'est en étant unis que nous sommes forts et productifs.

En effet, travailler sans conscience professionnelle mène au déclin de toute entreprise. La prise de conscience et le professionnalisme au travail ne sont pas des groupes de mots pour faire plaisir à ses supérieurs hiérarchiques ou à ses collaborateurs, mais une attitude à avoir et une meilleure méthode de travail à adopter et à améliorer.

#### Chers Collaborateurs,

Pour paraphraser cette citation d'un illustre homme d'Etat : « Il est temps, grand temps que chacun à son niveau s'interroge : ai-je fait, bien fait pour ma COOPEC, ce que je dois ? ».

En tout état de cause, pour le bien-être de nos populations en général et de nos sociétaires en particulier, il est temps de prendre conscience et d'adopter les valeurs qui peuvent concourir au renouement avec les excédents dans toutes nos COOPEC, sans exception.

Le changement est avant tout, une porte qui ne s'ouvre que de l'intérieur. Cette prise de conscience commence d'abord par la volonté de changer le négatif en positif. Il est essentiel de ne pas se concentrer uniquement sur le quoi, le pourquoi, le quand et le comment mais aussi sur les bénéfices que le changement va apporter aux parties intéressées.

Ensuite, élaborer une stratégie adéquate par la définition des facteurs critiques de succès et les mesures de performance qui permettront d'atteindre les objectifs opérationnels.

Enfin, **Surveiller, autocontrôler**, effectuer des **revues périodiques** ou des **évaluations permanentes** pour minimiser les risques et s'assurer de l'impact positif de nos activités, afin d'adopter des changements en vue d'un progrès croissant.

Il n'existe pas un programme de changement qui s'applique à toute situation.

La stratégie du changement vise à soutenir les acteurs dans la conception du « meilleur ajustement ». Il met l'accent sur la participation et l'engagement, mettant en évidence des avantages et la création d'une durabilité.

Je vous suggère de changer de paradigme pour mieux relever les défis !!!

#### Chers Sociétaires,

La COOPEC est votre propriété. Je vous remercie pour votre engagement et pour votre fidélité. Je sais pouvoir compter sur vous pour sa réussite. Merci de vous impliquer davantage dans la vie de votre COOPEC !

#### Merci d'être COOPEC !

#### Chers Combattants de la COOPEC

J'ai confiance en vous, je crois en vous. Je pense qu'avec une prise de conscience individuelle et collective, nous pouvons encore renverser la tendance actuelle. Nous devrions juste le vouloir avec sincérité, travailler en conséquence, et cela sera à coup sûr une réalité dans nos livres.

Que Dieu bénisse la COOPEC !  
« Parce ce que chacun a droit au bonheur ! »





## LE SECRET POUR REUSSIR VOS PROJETS

Pour la réussite de vos projets :



- **Épargnez régulièrement,**
- **Empruntez sagement,**
- **Remboursez promptement.**

*Merci d'être COOPEC !*

## LES PRODUITS ET SERVICES DE LA COOPEC

### Nos produits d'Épargne

- Livret Epargne Simple (LES)
- Livret Epargne Jeune (LEJ)
- Livret Epargne Crédit (LEC)
- Livret Epargne Projet (LEP)
- Livret Collecte Epargne (LCE)
- Dépôt à Terme (DAT)

### Nos produits de Crédits

- Crédit de Fonctionnement
- Crédit Investissement
- Prêt Immobilier
- Crédit à la Consommation
- Crédits Fonds Sectoriels

(FAFCI, Agir pour les jeunes, projet FDTR, Crédit SOUTRALI, Finance agricole, PNMP-CI,...)

### Nos produits d'Assurance

- Assurance obsèques COOPEC SOLIDARITE
- Assurance maladie COOPEC SANTE
- Assurance moto COOPEC MOTO SECURITE
- Assurance individuelle accidents COOPEC SECURITE
- Assurance épargne COOPEC EPARGNE BONUS
- Assurance auto COOPEC AUTO SECURITE
- Assurance études COOPEC EDUCATION

### Nos produits Monétiques

- Porte-monnaies électroniques sécurisés :
  - DANAYA CASH
  - COOPEC MOBILITY
- Transfert d'argent

### Autres services de la COOPEC

- Domiciliation des revenus des salariés, fonctionnaires et agents de l'Etat, retraités (IPS-CNPS, IPS-CGRAE)
- Avance sur Salaire (AVS)
- Les opérations déplacées
- La Part Sociale Privilégiée (PSP)
- Encaissement de chèques et effets de commerce

**Toute Personne Physique ou Morale détenant un compte à la COOPEC peut bénéficier de nos offres et des avantages qui y sont rattachés.**



Certifié ISO 9001  
version 2015  
pour vous\*

Numéro Vert : 98076 | Site internet : [www.unacoopec.com](http://www.unacoopec.com)

Partout où existe une COOPEC, vous êtes chez-vous,

*Parce que chacun a droit au bonheur !*